



Complexe intermunicipal de biométhanisation et compostage

MRC de Beauharnois-Salaberry

Beauharnois
Saint-Étienne-de-Beauharnois
Sainte-Martine
Saint-Louis-de-Gonzague
Saint-Stanislas-de-Kostka
Saint-Urbain-Premier
Salaberry-de-Valleyfield

MRC de Roussillon

Candiac
Châteauguay
Delson
La Prairie
Léry
Mercier
Saint-Constant
Saint-Isidore
Saint-Mathieu
Saint-Philippe
Sainte-Catherine

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

[Monbiom.ca](http://monbiom.ca)

Pour tout savoir sur BioM!

Beauharnois, le 9 décembre 2014 - L'équipe de BioM, responsable de la mise en place du complexe de biométhanisation et de compostage des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, est fière de vous présenter son **tout nouveau site Web** : monbiom.ca.

Cette nouvelle vitrine interactive a pour objectif d'informer les citoyens, et toute personne intéressée par BioM, sur le projet et ses avancées. On y trouve notamment de l'information sur le processus de biométhanisation et de compostage ainsi qu'une section « Médias » comportant toutes les nouvelles et communiqués en lien avec BioM. Pour avoir un aperçu de l'envergure de BioM, visitez « Biom.tv », où des capsules vidéo portant sur différents aspects du projet sont diffusées régulièrement. Dès aujourd'hui, tous les visiteurs peuvent d'ailleurs visionner une **nouvelle capsule vidéo** dans laquelle Claude Haineault, président du conseil d'administration de BioM et maire de Beauharnois, et Nathalie Simon, vice-présidente du conseil d'administration de BioM, préfète de la MRC de Roussillon et mairesse de Châteauguay, nous dressent un portrait du projet et de ses principaux facteurs de réussite.

Cette nouvelle plate-forme est à l'image du dynamisme de BioM, dont le complexe, situé dans le Parc industriel de Beauharnois, sera doté d'installations à la fine pointe de la technologie qui permettront le traitement ainsi que la transformation des matières organiques en une énergie renouvelable, le biogaz, et en compost de grande qualité. Ces installations traiteront les matières résiduelles organiques de l'ensemble de la population des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, qui représente près de 250 000 personnes. Avec la mise en place de BioM, les citoyens des deux MRC pourront contribuer à la valorisation des matières résiduelles, grâce à la collecte porte-à-porte, qui commencera graduellement en 2017, et à protéger leur environnement pour préserver leur qualité de vie.

Monbiom.ca sera mis à jour de façon assidue; visitez le site régulièrement pour prendre connaissance des dernières actualités.

À propos de BioM

BioM est une régie intermunicipale formée des MRC de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry qui est mise au service des citoyens des 18 municipalités constituant ces deux MRC. BioM a pour mission de mettre en place et d'exploiter un complexe de biométhanisation et de compostage afin d'atteindre les objectifs du gouvernement du Québec en matière de réduction de l'enfouissement et de valorisation des matières résiduelles organiques.

– 30 –

Source et renseignements :

Marie-Claude Tremblay
Tél. : 450 638-1221, p. 330
Cell. : 514 250-6442

communications@monbiom.ca